

Points de discussion pour les appels téléphoniques avec les candidats politiques

Mission 338 : Parlez pour la santé naturelle

Notre objectif principal : faire de la protection des produits de santé naturels un enjeu électoral

Objectif du document: voici un aide-mémoire qui vous permettra de parler avec confiance et efficacité aux candidats, ou à leur personnel, de la protection de l'accès aux produits de santé naturels et du soutien à la Charte de la liberté de choix en santé.

1. Commencez par une présentation personnelle

Expliquez qui vous êtes et pourquoi vous appelez

Exemple:

« Bonjour, je m'appelle [nom] et je suis un [citoyen préoccupé/propriétaire de petite entreprise/praticien] de [votre circonscription]. Je vous appelle parce que je suis très préoccupé par le Cadre d'autosoins de Santé Canada, sa réglementation excessive des produits de santé naturels et ce que cela signifie pour ma santé »

2. Principaux points de discussion (en choisir 2 ou 3 à souligner)

La santé est notre meilleur atout

- Plus de 70 % de la population, ont recours à des produits de santé naturels.
- Santé Canada réglemente excessivement les produits de santé naturels sûrs et éprouvés en les traitant comme des médicaments pharmaceutiques qui s'accompagnent souvent de longues listes d'effets secondaires dangereux.
- Nous méritons la liberté de choisir comment nous prenons soin de notre santé et de nos familles.

Crise des coûts + dépendance forcée aux produits pharmaceutiques

- Le Cadre d'autosoins de Santé Canada rendra les produits de santé naturels inabordables.
- Les fabricants seront contraints de facturer les nouveaux coûts de conformité aux consommateurs, ce qui aura pour effet d'exclure les Canadiens moyens et de ne laisser l'accès aux produits qu'aux plus fortunés.

- Cela pousse les Canadiens à dépendre des produits pharmaceutiques financés par le gouvernement.
- Les prix du logement et de la nourriture montent déjà en flèche. Maintenant, Santé Canada rend la santé plus chère aussi.
- Cela frappe le plus durement les familles, les personnes âgées, les personnes à faible revenu et celles qui gèrent des problèmes de santé chroniques.

Impact sur les entreprises locales

- Mon magasin de produits de santé local, les fabricants locaux et les praticiens ne survivront pas à ces changements. Des emplois seront perdus.
- Les grandes entreprises peuvent supporter les frais, mais pas les petites.

Effacement de la culture et de la médecine traditionnelle

- Les produits utilisés dans les pratiques de guérison traditionnelles sont menacés. Exemples : Médecine traditionnelle chinoise, Ayurveda, médecine indigène, homéopathie, Kampo (japonais), médecine africaine à base de plantes et médecine occidentale à base de plantes, entre autres.
- Le Cadre d'autosoins fera disparaître des pratiques culturelles vitales en rendant les produits inabordables ou trop difficiles à homologuer.
- La diversité des choix en matière de santé doit être protégée.

Demandez une action

Posez une question directe. Les candidats doivent savoir ce que vous attendez d'eux.

- « Vous engagerez-vous à soutenir la **Charte de la liberté de choix en santé** ? »
- « Vous opposerez-vous publiquement au **Cadre d'autosoins** de Santé Canada ? »
- Faites-leur savoir que la protection des produits de santé naturels est un **enjeu de vote** pour vous.

Termes importants

Le Cadre d'autosoins : Santé Canada remplace le Règlement sur les produits de santé naturels établi en 2004 par son **Cadre d'autosoins**. Ce cadre regroupe les produits de santé naturels (PSN) dans la même catégorie que les médicaments pharmaceutiques et les cosmétiques en vente libre, sous un seul ensemble de règles. Il impose des exigences plus strictes en matière de licences, de nouveaux coûts de conformité et des réglementations de type pharmaceutique sur les PSN, malgré leur longue histoire d'utilisation sûre. Nous voulons éliminer le Cadre d'autosoins et faire en sorte que les produits de santé naturels soient considérés comme des aliments fonctionnels plutôt que comme des médicaments.

La Charte de la liberté de choix en santé : Proposition de loi rédigée par l'avocat constitutionnel Shawn Buckley. Elle vise à créer une catégorie juridique distincte pour les produits de santé naturels et les médecines traditionnelles, différente de celle des médicaments pharmaceutiques. Plutôt que d'être considérés comme des médicaments dangereux en vertu de la loi sur les aliments et les drogues, les produits de santé naturels et les médecines traditionnelles sont considérées comme sûrs, en vertu de la Charte de la liberté de choix en santé. La Charte de la liberté de choix en santé compte actuellement plus de 144 000 signatures, ce qui en fait la troisième plus grande pétition papier de l'histoire du Canada (en attente de livraison).